

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTS	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 SEPTEMBRE

Les aveux d'un ministre

M. Jules Roche, ministre du commerce, de l'industrie... et des colonies (quand on prend du galon...), vient de prononcer un discours. Cette Excellence de seconde classe n'a pas eu, au point de vue gouvernemental, l'éloquence heureuse. Voici, en effet, les aveux qui lui ont échappé au banquet qui a servi de clôture au Concours agricole départemental d'Annonay :

« Il ne faut pas, s'est-il écrié, se méprendre sur la situation faite à la France au milieu de l'Europe, et il faut envisager virilement la gravité des circonstances que le hasard fait peser sur les générations actuelles. »

Au lieu de « hasard », qui ne signifie rien, mettez le mot juste, la République Carnot-Constans, et vous aurez, par l'extrait ci-dessous, l'exact résumé des périls qui menacent de toutes parts notre pays.

« Jamais la France ne s'est trouvée dans une situation plus grave. »

« Nos ennemis les plus immédiats comptent dix millions de plus d'habitants et nos voisins forment une coalition formidable. »

« Il ne suffit pas que pour une œuvre importante, puisqu'elle touche à l'agriculture, mais enfin secondaire, l'union se soit faite ici. Il faut que dans toute la France la même union se fasse. »

« C'est une question de vie pour elle dans cette lutte formidable qui se prépare. »

Là-dessus, naturellement, l'orateur a conclu à la nécessité de l'« union » de tous les Français sur le terrain de la République opportuniste... où M. Jules Roche est ministre de seconde classe, mais enfin ministre.

La conclusion détonne.

C'est la Monarchie qui a fait la France, et c'est sous la République et par la République que notre malheureux pays se trouve réduit à la situation la plus grave qu'il ait traversée. »

La Monarchie, qui a fait la France, peut, seule, la refaire.

On ne saurait trop le dire et le répéter, car, suivant les expressions mêmes de M. Jules Roche, « l'heure n'est pas à la dissimulation, mais à la vérité, dans l'intérêt supérieur de la patrie ». Seulement M. Jules Roche préfère encore à l'intérêt supérieur de la patrie, l'intérêt... très secondaire de la conservation de son portefeuille.

ENCORE UN DÉFICIT !

La Chambre a voulu que le gouvernement eut le monopole de la fabrication des allumettes. Le consommateur n'y a rien gagné, ni au point de vue du prix, ni au point de vue de la qualité des produits. On pouvait espérer de moins que le Trésor s'en trouverait mieux.

Dans les évaluations budgétaires de 1890, le produit total de la vente des allumettes figurait pour 25,500,000 fr., soit 15,200,000 fr. pour les huit premiers mois de l'exercice courant. Or, il résulte des chiffres publiés par l'adminis-

tration que les recouvrements n'ont été, pendant ces huit mois, que de 5,671,000 fr. Le déficit est donc de 9,529,000 fr. Il serait intéressant de connaître la cause de ce mécompte.

Dans ce déficit avoué, ne sont pas compris les achats de matières premières et les frais de fabrication.

Le déficit est donc au minimum d'une dizaine de millions.

A-t-on fait des évaluations exagérées ou l'exploitation directe par l'État aurait-elle entraîné les mécomptes habituels ? La fraude n'aurait-elle pas pris aussi un développement beaucoup plus considérable ? Toutes ces hypothèses sont permises. Il ne serait pas inutile que le gouvernement fournit à cet égard quelques explications.

C'est naturellement aux contribuables—c'est-à-dire à nous tous—qu'il appartiendra de combler ce nouveau déficit.

ORIGINE SUSPECTE

Concurremment avec les « Coulistes », on publie en ce moment les « Papiers secrets du boulangisme », publication d'ailleurs jusqu'ici d'un caractère insignifiant. Ce qui n'est point indifférent, c'est de savoir comment des lettres privées ont pu tomber dans le domaine de la publicité. Ce ne sont assurément aucun des signataires qui ont livré au Paris le texte des documents que ce journal publie, et nous ne pouvons admettre un seul instant que celui-ci ait eu recours à des moyens frauduleux. On a fait une autre hypothèse. On s'est demandé s'il ne s'agissait pas de pièces détachées du dossier de la Haute-Cour. Dans ce cas, le Gouvernement et en particulier le ministre de la justice ne laisserait pas que d'endosser une responsabilité assez lourde. Nous mentionnons ces bruits sans apprécier. Il y a des époques où de telles hypothèses paraîtraient monstrueuses. Il en est d'autres où elles n'ont rien qui choque la vraisemblance.

Un rédacteur du *Gaulois* a eu, au sujet de la publication des « Papiers secrets », une entrevue avec M. de Mackau. Le député de l'Orne a déclaré que le moment ne lui semblait pas venu de prendre part aux débats soulevés. Il a seulement ajouté :

« Je tiens essentiellement à déclarer que tout ce qu'on attribuait aux droites, au moment de l'élection de M. Carnot, était inexact, que le Comité des droites n'avait jamais fait ni politique boulangiste ni politique dynastique, et que, du moment où il n'y a que moi en jeu, je cesse de répondre pour ne le faire que quand et comme il me conviendra. »

SEDAN

Les événements de la guerre de 1870 ne sont pas encore entrés dans la région calme et sereine de l'Histoire. On a le droit de s'étonner cependant que notre époque se soit si peu préparée à les juger avec impartialité et sagesse. La faute vient de nos incessantes luttes politiques. Les polémiques haineuses continuent à obscurcir l'histoire. En ce mois de septembre,

combien de feuilles républicaines ont jeté le mot de *Sedan* à la tête de leurs adversaires, comme une irrémissible injure, et combien peu de journaux ont consacré une étude consciencieuse à des faits dignes à coup sûr d'être étudiés !...

Sedan est encore aujourd'hui synonyme de félonie et de lâcheté. Les masses ne savent qu'une chose, c'est que l'Empereur livra 400,000 hommes à l'ennemi, — qui avait 230,000 hommes, — et les gens instruits ne savent guère autre chose. Cependant, pour tout esprit attentif, il y a un problème dans cette invraisemblable défaillance d'un homme qui avait montré à diverses reprises une si grande énergie.

Je suis, certes, moins disposé que tout autre à faire le panégyrique de l'Empire. L'opinion bonapartiste est celle dont je m'éloigne le plus. Comme monarchiste et comme libéral, je déteste également la dictature impériale. Mais les opinions ne doivent pas nous empêcher d'être justes, et je suis toujours révolté de voir juger le désastre de Sedan avec une légèreté et une ignorance grossières.

En dehors des considérations militaires et stratégiques qui expliquent la capitulation d'une armée massée dans une petite place forte, d'où elle ne pouvait sortir en se déployant, il y a des considérations personnelles à Napoléon III qui expliquent son attitude et sa défaillance le 2 septembre 1870.

Les médecins écrivent peu, et dans leur honorable corporation ne s'est pas encore glissée l'habitude d'écrire ses *Mémoires*. Il est permis souvent de le regretter, car le médecin est le témoin intelligent de bien des choses, et souvent ses souvenirs pourraient éclaircir un point d'histoire, lorsqu'il a soigné des personnages politiques en vue. Ainsi, pour moi, tout le problème de la défaillance de Napoléon III à Sedan tient dans son bulletin médical.

Peut-être un jour ceux qui ont été les dépositaires directs de la vérité, connue par les médecins de l'Empereur, se décideront-ils à parler dans un document qui sera de suite historique. Depuis longtemps on sait dans une certaine sphère médicale que Napoléon III engagea la guerre de 1870 dans un état de santé qui ne devait pas lui permettre d'en suivre les opérations. La raison d'État qui fait cacher les maladies des souverains ne permit pas de jeter cette nouvelle au public, et bien des désastres peut-être eussent été évités si Napoléon III n'avait pas eu la pierre.

A Sedan, l'Empereur souffrit le martyre, et il y avait plus de douze heures que sa vessie n'avait été soulagée lorsqu'on lui parla... de monter à cheval. Pour ceux qui ont vu de près les terribles phases de cette maladie, il est aisé de concevoir la situation physique et morale du malheureux empereur Napoléon.

A ces causes de déchéance physique et morale, ne laissant à l'homme ni son libre arbitre, ni la force de se montrer en public en dissimulant son mal, il faut additionner les motifs d'erreur qui firent croire à Napoléon III que sa capitulation n'aurait seulement à sa cause et sauverait la France.

Dans la lettre écrite à Guillaume, on voit clairement que l'Empereur, s'inspirant des

souvenirs de son oncle, ne voyait en Sedan qu'un Waterloo et croyait naïvement que la guerre entreprise, « non contre le peuple français, mais contre lui, » — ainsi que la Prusse l'avait déclaré, — prendrait fin du moment où il était devenu prisonnier. Il en eût peut-être été ainsi, si le Gouvernement du 4 septembre n'avait repris à son compte la campagne et n'avait usé nos dernières forces pour prolonger son pouvoir.

Evidemment, Napoléon III avait rapproché sa situation de celle de Napoléon I^{er}, et il avait cru qu'en jetant sa couronne, il arrêterait l'ennemi. La génération contemporaine a jusqu'ici méconnu son intention et calomnié sa bravoure.

Il n'est pas sérieux de prétendre que Napoléon III fut un lâche et qu'il ait capitulé parce qu'il avait peur. Vaincu par la maladie et dominé par une erreur historique, il a accompli un acte qui, dans sa pensée, était un acte d'abnégation et de sacrifice ; il n'a pas voulu davantage, pour sauver sa couronne, verser le sang français et prolonger une lutte inutile. Il passe toujours, depuis cette époque, pour un poltron et un traître...

Peut-être l'Histoire, quand les contemporains ne seront plus là, lui rendra justice !...

LOUIS BAUME.

LA PACIFICATION DU TONKIN

L'*Avenir du Tonkin* dit que, le 29 juillet, le village de Thuïdai, province de Hanoi, a été attaqué au plus fort du marché par une bande de cent pirates. Les assaillants, montés sur une trentaine de gros sampans, ont débarqué, et la panique a été telle que tout le monde s'est jeté à l'eau. On compte jusqu'à présent une vingtaine de noyés.

Les pillards ont enlevé tout ce qui se trouvait sur le marché et sont partis après avoir incendié une partie du village et sommé les habitants d'avoir à leur payer dans trois jours une contribution de 300 piastres.

Le 1^{er} août, une reconnaissance, sous les ordres du capitaine Parent de Curzon, est partie à la recherche des pillards. Nos soldats ont pris contact avec l'ennemi, le 2 août, au village de Quang-Thua, mais ils sont tombés dans une embuscade. Après un combat acharné, la reconnaissance se voyant dans l'impossibilité de déloger les pirates, s'est repliée.

Nous avons eu, dans cette affaire, un caporal d'infanterie de marine tué, trois soldats et un tirailleur blessés. Le capitaine Parent de Curzon a été blessé légèrement à la cuisse par une balle de revolver. Les blessés, sauf le capitaine, ont été dirigés sur Ninh-Binh.

Le soir du 2 août, un grand incendie se voyait dans la direction du lieu du combat. La bande aurait pour chef principal l'ancien maire du village de Dong-Lac, qui s'est enfui, il y a quatre ans, en emportant le produit de l'impôt.

NOUVELLE EXPULSION

Un journal radical fait allusion à un bruit suivant lequel le gouvernement songerait à prendre un arrêté d'expulsion contre M^{rs} le

duc de Chartres. On prendrait pour prétexte certaines « révélations » des *Coussins du boulangisme*.

Nous ferons remarquer que les ministres ne sont pas tous présents à Paris et qu'aucune délibération ministérielle n'a pu avoir lieu sur le point que signale notre confrère.

Sous une forme indirecte, c'est évidemment une sommation qui est adressée par les radicaux au gouvernement. Comme une telle mesure ne reposerait sur aucun prétexte sérieux et comme elle aurait un caractère d'odieuse persécution, nous n'oserions pas affirmer que la rumeur soit invraisemblable.

LE COMTE DE PARIS ET LE DUC D'ORLÉANS

Sous ce titre, les journaux ministériels insèrent la note ci-dessous :

« Une réunion des principales personnalités royalistes doit avoir lieu à Sheen-House, dans les premiers jours d'octobre.

» D'assez graves résolutions peuvent être prises dans cette réunion, étant donné qu'il se forme parmi les royalistes un parti qui poursuit l'abdication du comte de Paris ainsi que son remplacement par le duc d'Orléans. »

Au lieu de consacrer son temps à élucubrer des communications de cette force, M. Constant ferait bien mieux de nous dire quel emploi il a fait de l'argent qu'il avait sollicité et obtenu de M. de Mackau.

UN « INTERVIEW »

Interrogé par un rédacteur du *XIX^e Siècle*, le général Boulanger a déclaré qu'il avait cru devoir accepter tous les concours pour combattre un régime qu'il estimait mauvais. Il s'est enfui, parce que, traduit devant la Haute-Cour, il n'aurait pas voulu compromettre ses amis. Quant à l'argent, il ne s'inquiétait pas de sa provenance, il l'ignorait même, et c'est le « Comité National » qui a tout fait et qui doit endosser toute la responsabilité. Le général a conclu en ces termes : « Les événements sont comme les marées. Il en est qui, après m'avoir porté, m'ont jeté ici. La marée reviendra, j'en suis sûr. »

Le Congrès ouvrier belge

Ce congrès, dont le but principal, en apparence du moins, est l'établissement du suffrage universel en Belgique, s'est tenu dimanche à Bruxelles.

Il y avait là plus de 500 délégués représentant 400 sociétés ouvrières.

On a beaucoup parlé, beaucoup déclamé surtout.

Très excités, les délégués ont bien voulu cependant déclarer « qu'ils épuiseront les moyens légaux avant d'en arriver aux mouvements extrêmes. »

Les « moyens légaux », adoptés à une majorité considérable, consistent d'abord en une « manifestation monstre dans les grands chefs-lieux de province, manifestation qui sera comme un ultimatum au gouvernement et qui voudra dire suffrage universel ou grève générale ».

Le principe de la grève générale a été voté à l'unanimité, mais son application remise à deux ans, ce qui donnera peut-être aux organisateurs le temps de réfléchir à ces conséquences : le délégué d'Anvers a, en effet, pris la parole pour expliquer fort clairement que cette grève ne ferait qu'augmenter la misère de la classe laborieuse.

Le président, M. Defuisseaux, a fait voter, entre temps, une série de résolutions, dont une est au moins bizarre : si on refuse le suffrage universel aux ouvriers belges, ils refusent à leur tour le service militaire, le paiement de l'impôt... et celui du loyer.

Le refus du service militaire et de l'impôt sont des moyens révolutionnaires détestables, mais qui s'expliquent ; mais le refus du loyer ?

Les gouvernements, que nous sachions, n'ont pas à intervenir entre propriétaires et locataires.

Et les ouvriers belges prennent un moyen bizarre pour dégoûter d'avance du suffrage universel les propriétaires qui pourraient en être partisans.

ÉTRANGER

ITALIE. — *L'incident de la Spezzia*. — On écrit au *Moniteur de Rome* (organe de la curie romaine) :

« Je suis en mesure de vous fournir quelques renseignements sur les vrais motifs qui ont fait avorter le voyage de la Spezzia. Il paraît certain que M. Crispi, en faisant arriver l'escadre française à la Spezzia le 20 septembre, voulait provoquer une manifestation politique anti-papale.

» Cela est si vrai que, lorsqu'on fit connaître la prochaine arrivée du roi Humbert à la Spezzia, le gouvernement italien se garda bien de donner une date officielle. On parlait vaguement du 21 ou du 22. Des personnes ayant intérêt à connaître la date exacte se rendirent à la Consulta ; on ne sut ou on ne voulut donner aucune réponse.

» Le but de M. Crispi était d'obtenir l'adhésion anticipée du gouvernement français, et une fois l'adhésion obtenue, de fixer la rencontre au 20 septembre, anniversaire de l'entrée des Italiens à Rome.

» Le gouvernement français eut vent de la chose et a refusé de se prêter à ce jeu équivoque, non, certes, par pure sympathie pour la cause pontificale, mais uniquement pour refuser à M. Crispi la satisfaction politique que celui-ci semblait exiger.

Le gouvernement français voulait bien rendre politesse pour politesse, mais pas plus. Or, M. Crispi, en fixant la rencontre du roi Humbert et de l'escadre française au 20 septembre, exigeait davantage et semblait vouloir escamoter à la France une démonstration antipontificale.

» Je vous garantis l'authenticité de mon explication. »

NOUVELLES MILITAIRES

La promotion du 4^e octobre comprendra pour l'infanterie 10 colonels, dont 6 par suite de nominations probables de généraux de brigade, 14 lieutenants-colonels, 28 ou 30 chefs de bataillon et majors, environ 80 capitaines, 400 lieutenants et les 280 sous-lieutenants sortant de Saint-Cyr.

TOAST DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET

Un banquet militaire a eu lieu dimanche soir à Jonzac.

Le général de Galliffet, dans un toast prononcé en présence du capitaine russe Khabaloff, a dit que « la France ne veut pas la guerre, mais qu'elle peut envisager l'avenir avec pleine confiance ».

Le général Ferron, portant un toast au capitaine russe, a dit : « La Russie possède dans son incomparable armée le moyen de déjouer toutes les coalitions. Levons nos verres à l'armée sœur, à l'armée russe ! »

Le capitaine Khabaloff a répondu en affirmant la sympathie de l'armée russe pour l'armée française ; puis il a brisé son verre, suivant l'usage russe.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Fin des grandes manœuvres

BATAILLE DE TAUXIGNY

Les grandes manœuvres sont finies. Les deux divisions de combat ont été disloquées, samedi, sans revue d'honneur, après la bataille qui a été livrée vendredi entre Tours, Loches et Montbazou.

Nous avons laissé à Autrèche la 48^e division venant de Château-Renault. En ce lieu, le général Fabre apprend qu'une division, la 17^e, partie de Poitiers, se dirige pour s'emparer de Tours. La 48^e est commandée pour repousser l'attaque. Immédiatement le général Fabre envoie les chasseurs à pied et la cavalerie garder les ponts de Tours sur la rive gauche de la Loire, pendant que lui-même, avec sa division, se porte sur Amboise pour franchir le fleuve. A Amboise, tout le monde est sur pied dès l'aurore pour assister au passage de la divi-

sion. Celle-ci se fractionne en deux colonnes, et traversant la forêt d'Amboise, se dirige sur Bléré et sur Dierres. La 9^e brigade de cavalerie battait l'estrade en avant, du côté de Bléré, où le général Villain a fait expérimenter par le 7^e hussards le passage du Cher, les hommes passant sur un radeau et les chevaux à la nage. Les renseignements diffèrent sur les résultats pratiques de cette expérience. Tandis que les journaux disent qu'elle a très bien réussi, dans l'armée on ne paraît pas trouver qu'elle ait donné tout ce qu'on attendait. Enfin, le régiment a passé et quatre chevaux ont été noyés. Voilà qui est positif.

Judi 41, la 48^e a marché vers l'Indre, que la cavalerie a traversé, à Reignac, suivie du 435^e d'infanterie. Des patrouilles et bientôt de forts détachements de cuirassiers éclairant la 47^e sont rencontrés par la cavalerie de la 48^e. Deux bataillons appuyés de deux batteries engagent un combat d'avant-garde, qui se termine par la retraite de l'ennemi. La 18^e division couche sur la position, à Cormery, Coursay et Reignac, sur la rive droite de l'Indre, ne laissant sur la rive gauche que des avant-postes fournis par le 435^e.

Vendredi 12, de bon matin, les deux divisions prennent les armes. La 48^e passe l'Indre en deux colonnes de brigade, la 36^e à Coursay et la 35^e, avec toute l'artillerie, à Cormery. Le passage se fait sans coup férir, grâce à un brouillard très épais, qui ne laisse rien voir ni pressentir, dans un rayon de 500 mètres. Après l'Indre on passe l'Echardon, un petit affluent, sur trois points à la fois, puis l'on s'arrête et l'on se met en devoir de déjeuner. Mais tout à coup le brouillard se lève, le soleil perce la nue et versant de chauds rayons de lumière fait voir l'ennemi à quelque cent mètres en avant. On plie la serviette au premier appel du clairon et la bataille commence, autour de Tauxigny, pour ne finir que vers 4 heures du soir, après d'étonnantes péripéties, dans lesquelles on a de part et d'autre déployé une rare énergie, celui-ci tournant l'adversaire après avoir été lui-même tourné, et ainsi de suite réciproquement, jusqu'à ce que le général en chef, en faisant sonner la retraite, eût mis fin à cette interminable partie, qui ne laisse ni vainqueur ni vaincu.

Samedi, les troupes ont pris leurs cantonnements de dislocation. Le 435^e était à Sorigny, non loin de Montbazou. Dès dimanche, quelques services, la trésorerie, les vélocipédistes, l'intendance, les officiers de la territoriale regagnaient leurs quartiers ou leur domicile. (Union de l'Ouest.)

Les régiments de la garnison d'Angers suivent, au retour des manœuvres, les itinéraires ci-après :

Le 435^e de ligne est aujourd'hui 16 à Bourgueil, sera demain 17 à Beaufort et arrivera à Angers le 18.

quatre adorateurs lui parut insupportable. Ses lèvres murmurèrent spontanément une parole de refus. Elle dit, presque violemment :

— Non ! non !

Alors elle s'aperçut qu'elle rêvait tout éveillée. Sa main nerveuse passa vivement sur son front et sur ses yeux. Elle voulut chasser ce que sa raison lui dénonçait comme une faiblesse. Hélas ! cette faiblesse lui était douce : c'était comme la torpeur d'une convalescence et elle éprouvait un indicible bien-être à la prolonger. Elle revint à sa chaise longue et s'y laissa retomber, la tête en arrière sur le coussin moelleux. De nouveau, elle ferma les yeux.

Mais ce n'était point pour dormir. Un son naquit du large, vague d'abord, bientôt plus net et plus précis à mesure que le vent portait davantage. Un chant vrai, sans artifice comme sans efforts, se détacha du bruissement des flots. La voix était mâle et bien timbrée, singulièrement juste et sonore. Le chant était triste. Il disait :

La mort n'a pas de préférence,
Et cueille les fleurs du chemin,
Roses de mai, lilas, jasmin,
Sans cruauté mais sans clémence ;
Les vierges dont le voile blanc
Va couronner les fronts timides,
Les enfants aux regards candides,
Les aïeules au pas tremblant.

MOËURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Le vide de son âme en ce moment se cons-
terna.

Non, en vérité, elle n'éprouvait, elle n'éprouverait rien de semblable. Et voici qu'elle subissait une grande lassitude, un besoin de s'abandonner, de se donner tout entière, en une abdication d'elle-même qui serait comme une immense volupté, comme un frisson d'ivresse continue.

Sur cette sensation toute fraîche, Jeanne s'éveilla.

Elle vit la mer montante déferlant sur la plage.

Chose singulière ! Il lui parut qu'elle la voyait pour la première fois, sous cet aspect du moins. L'impression était neuve, à moins que ce ne fût Jeanne elle-même qui se rénovait.

D'une ligne blanche, indécise, presque fondue dans les lointains d'un ciel méditerranéen, l'eau venait en courbes molles, ininterrompues, dorée d'abord, bientôt verte, et finalement d'un bleu de saphir, s'épandre en frange d'argent sur la grève ; on pouvait prendre les lames à leur départ et revenir du regard avec elles, ou plutôt sur elles. Elles avaient des inflexions puissantes, véritables replis de quelque reptile gigantesque qu'on eût supposé se jouant sous la trame liquide.

De larges taches d'émeraude la moiraient par plaques, des bancs de varech la tachaient ou la striaient. A chaque éclipse du soleil derrière un nuage, elle dépouillait son azur de fête et reprenait sa face glauque et sale, sa livrée de la Manche, la tenue quotidienne des grands travaux, qui ne sont pour la mer que de grandes colères. Mais ces ombres duraient fort peu ; le firmament était tout à la joie, se refusant même ces nuées fugaces, d'une pâleur spectrale, qui courent dans les atmosphères saturées d'électricité.

En même temps, cette eau ensoleillée susurrerait un chant dans ses rides. Les petites lames, en se choquant, en s'écrasant sur le sable et sur les roches, bruisaient en un unisson où

l'oreille délicate de la jeune fille musicienne recueillait d'ineffables harmonies. La mer modulait des rythmes inaccoutumés, expression dernière des passions qui troublaient en ce moment même l'âme de Jeanne. Un attendrissement bizarre succédait à la langueur du sommeil qui l'avait d'abord possédée.

Chaque objet aperçu revêtait une incomparable poésie. En se penchant sur l'appui de la fenêtre, elle put voir le môle ceint d'écume. Sur la côte, au-dessus des rochers de la Ville-Haute, la flèche de Notre-Dame se colorait de mauve. La plage de Saint-Pair, couverte de baigneurs, se profilait à gauche selon une ligne droite qui se terminait au bourg, tandis que sur la route parallèle les voitures de paysans s'en allaient au pas, et que les claquements de fouets des charretiers jetaient leurs sèches explosions au milieu des rires d'enfants jaillissant de tous les points de la grève.

Le flot montait. Encore quelques instants et il viendrait lécher le pied du rocher sur lequel se dressait la villa. Jeanne, secouée d'un frisson de bonheur inconscient, avait dans les paupières des larmes sans motifs. Une volupté inexplicable bouleversait son être et ses pensées et, tout d'un coup, le souvenir de ses

Le 1^{er} cuirassiers est aujourd'hui 16 à Saumur, sera demain 17 aux Rosiers et arrivera à Angers le 18.

Le 77^e de ligne, de la garnison de Cholet, suit cet itinéraire :

Arrivé hier matin à Chinon, il est aujourd'hui 16 à Saumur, sera demain 17 à Doué-la-Fontaine, les 18 et 19 à Vihiers, et arrivera à Cholet samedi 20.

L'état sanitaire est parfait.

LE 1^{er} DE CUIRASSIERS ET LE 77^e DE LIGNE A SAUMUR

Aujourd'hui, vers 11 heures 1/2, le 77^e de ligne, musique en tête, venant de Chinon, est arrivé à Saumur.

Le 1^{er} régiment de cuirassiers, venant de Langeais, est arrivé à la même heure.

Ce soir, comme à chaque passage de tronpe, il y aura dans le Square concert par la musique du 77^e de ligne. Nous donnons ci-après le programme.

SQUARE DU THEATRE

MUSIQUE DU 77^e RÉG. D'INFANTERIE

Concert du Mardi 16 septembre 1890,
de 5 à 6 heures du soir.

Programme

1. Joyeux fantassin..... GOUETTES.
2. Une journée à Vienne..... SUPPÉ.
3. Coppélia (air de ballet)..... LÉO DELIBES.
4. Grande fantaisie sur la Fille du Régiment..... DONIZETTI.
5. Emma, mazurka..... BRUCK.

Le Chef de musique,
FOARE.

TEMPÉRATURE. — Une baisse barométrique importante se produit depuis hier. L'air des fortes pressions s'éloigne de nous et le vent est tourné au sud.

La pluie si vivement désirée par la campagne va sans doute arriver ; mais on ne la désire que pour quelques jours. Un beau soleil à la suite ferait la joie des vigneron et des cultivateurs.

TRÈVES-CUNAUT. — *Accident mortel.* — Le nommé Pihouet, âgé de 30 ans, marié et père de famille, habitant la commune de Cunaut, faisait une partie de chasse avec un de ses amis, lorsque, par nous ne savons quelle circonstance, il reçut un coup de feu dans la cuisse. La blessure était tellement grave qu'un médecin, appelé aussitôt, a jugé l'amputation nécessaire ; mais, pendant cette cruelle opération, le malheureux Pihouet a succombé.

VIVY. — *Incendie.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le feu a détruit un hangar et son contenu appartenant au sieur Hallouin, cultivateur à Pont-Grisson.

Les pertes, couvertes par une assurance à la Mutuelle du Mans, s'élèvent à 2.785 fr.

Ce n'était ni de la grande poésie, ni de la musique savante ; c'était une mélodie lente, tombée de quelque falaise de la côte et dont quelque barde de hasard avait soupilé les paroles et les notes simples. Mais, ainsi née de la mer, elle paraissait s'échapper d'un pli de vague.

Le chanteur était une basse-chantante dont peu de soin et de culture eût assoupli l'organe, tirant de cette poitrine vigoureuse une mélodie assurément superbe.

Jéanne chercha des yeux celui qui fredonnait ainsi. D'innombrables barques de pêche rentraient au port et le soleil effleurait la couche liquide aux bornes de l'Occident. Les rayons obliques changeaient en pourpre toutes ces rudes toiles enflées sur les goélettes.

Cà et là, des yachts et des yawis de plaisance passaient emportés par la vapeur ou par la cadence simultanée des avirons. Il était difficile, dans cette cohue de focs et de voiles carrées, de découvrir celle des embarcations qui portait le mélomane.

(A suivre.)

COUDRAY-MACOUARD. — *Incendie.* — Dimanche, vers 4 heures du soir, le feu s'est déclaré au Ruau, commune du Coudray-Macouard, dans un bois taillis appartenant à M. Combié, maire de Saumur. Un hectare de bois a été consumé.

La brigade de gendarmerie de Montreuil-Bellay accourue ainsi que les pompiers de cette commune ont empêché l'incendie de prendre une plus grande extension.

La cause de ce sinistre est inconnue. La perte ne s'élève qu'à 400 fr., non couverte par une assurance.

M. Combié dirigeait en personne les travailleurs.

CHACÉ. — *Incendie.* — Le même jour, vers 10 heures du soir, un autre incendie, dont les lueurs apparaissaient de la levée de Nantilly, consumait à Chacé une barge de bois appartenant à M. Sanzay. Les secours étaient difficiles, les travailleurs ont dû surveiller les étincelles et les menus charbons incandescents que le vent emportait au loin.

ANGERS. — M. et M^{me} Chevrollier célèbrent lundi prochain le 30^e anniversaire de leur mariage. Ils prient ceux de leurs amis et de leurs anciens élèves qui, par oubli, n'auraient pas reçu d'invitation particulière, de leur faire l'honneur d'assister à une messe qui sera dite le lundi 22 septembre 1890, à dix heures, dans l'église Saint-Joseph d'Angers.

La messe sera célébrée par M. le curé de Saint-Léonard, qui leur a donné la bénédiction nuptiale le 21 septembre 1840.

CHOLET. — *Révélation.* — La justice a été informée, il y a quelques jours, qu'une jeune fille, Marie D..., qui habite au Bon-Pasteur de Cholet depuis plusieurs années, voulait faire des révélations sur une affaire qui s'était déroulée en cour d'assises, il y a environ six ans. M. le commissaire de police de Cholet s'est transporté au Bon Pasteur, et Marie D... lui a déclaré que les deux jeunes gens, V... et B..., de la Tessoualle, qu'elle avait accusés d'attentat aux mœurs avec violence sur sa personne, et qui avaient été condamnés pour ce fait à trois ans de prison, n'étaient pas coupables, et qu'elle ne les avait même pas vus le jour où elle avait prétendu avoir été victime de leurs tentatives.

Marie D... était âgée de 14 ans quand elle a déposé contre les deux malheureux jeunes gens qui appartiennent à d'honorables familles et qui ont subi leur peine. A leur sortie de prison, ils ont dû quitter le pays pour pouvoir gagner leur vie.

La réhabilitation ne se fera sans doute pas attendre. (Intérêt public.)

POITIERS. — M. Compayré, député opportuniste blackboulé, et qui vient d'être nommé, à titre de récompense, pour son détestable manuel scolaire, recteur de l'Académie de Poitiers, a écrit dans la *République française* un article dithyrambique sur M. Renan.

Il propose d'en faire un classique de l'instruction primaire, et appelle le renégat un « éducateur du peuple ». Le peuple ne mérite pas cette injure, et l'on voit ce que peut devenir la « neutralité » de l'instruction entre les mains de pareils recteurs de la jeunesse.

LE MANS. — Mercredi, à sa visite du matin, M. le docteur Mordret, médecin en chef de l'Asile des aliénés, a été violemment attaqué à l'improviste par un de ses pensionnaires.

Ce malade l'a frappé avec un couteau qu'il avait réussi à dérober à l'atelier de cordonnerie où il travaille. Deux coups ont été portés à M. Mordret, l'un dans le dos et l'autre à la cuisse gauche.

Après avoir reçu les premiers soins de ses deux internes, M. Mordret a tenu à continuer sa visite.

ACCIDENT MORTEL AUX MANŒUVRES DU 11^e CORPS D'ARMÉE

Un triste accident est venu marquer les manœuvres du 11^e corps d'armée.

Vendredi, vers 9 heures 1/2 du soir, à Savenay, pendant une alerte de nuit, le capitaine Barrière, du 118^e de ligne, suivait à pied un autre officier monté à cheval, lorsque l'animal, effrayé tout à coup par le sifflet d'une locomotive, lança une ruade qui atteignit en pleine poitrine le capitaine Barrière.

Le malheureux officier rendit le dernier soupir presque aussitôt.

Une seconde ruade du même cheval atteignit le sous-lieutenant Bourel, qui eut le pied gauche foulé, et le soldat Deborde, qui n'a été que légèrement contusionné aux jambes.

Les obsèques du capitaine Barrière ont eu lieu dimanche à Savenay.

Les généraux de division Lamy et Colonieu, commandant les manœuvres, quatre généraux de brigade et tous les officiers des troupes cantonnées à Savenay suivirent le cercueil.

M. le Maire de Savenay, ceint de son écharpe, était dans le cortège près des généraux avec un des aumôniers de la 22^e division qui suivent les manœuvres.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre capitaines du 418^e.

La compagnie qui commandait le capitaine Barrière rendait les honneurs militaires.

L'office funèbre a été célébré par M. le curé de Savenay, assisté de ses vicaires.

La musique du 64^e de ligne a joué plusieurs morceaux et a accompagné le corps jusqu'à la gare.

Là, le colonel du 418^e a prononcé quelques paroles émues. Il a fait l'éloge de cet officier enlevé d'une façon tragique à l'affection des siens et à l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

Le corps a été transporté à Quimper, où a eu lieu l'inhumation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 septembre 1890.

La liquidation de quinzaine a concentré toute l'activité du marché. Les seuls changements à signaler sont : pour le 3 0/0 le cours de 96.17 et pour le 4 1/2 0/0 celui de 106.30.

Les actions des banques et établissements de crédit se retrouvent :

Le Crédit Foncier à 1,320 ; ses obligations toujours aussi favorisées. La Banque de Paris à 860 et la Banque d'Escompte vers 530. Le Crédit Lyonnais se maintient à 810. Le Crédit Mobilier a, comme la semaine dernière, de bonnes tendances à 455. La Société générale poursuit sa bonne tenue à 515. La Société de Dépôts et Comptes courants fait 600.

La Banque Nationale du Brésil est demandée à 623.75 et reste à ce cours.

Le Gaz de Madrid à 480 forme un bon appoint de portefeuille. Le compte de profits et pertes du dernier exercice fait ressortir un bénéfice net de 1,436,226 fr. qui a permis de distribuer 25 fr. par action. Un placement de plus de 3 0/0 aussi solide est rare en ce moment.

Les obligations des Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône en progrès à 417, rapportant un intérêt annuel de 15 fr. garantis par le département et par l'État, sont à un excellent prix d'achat. A leur cours elles représentent un placement de près de 3.60 0/0 supérieur par conséquent à la rente française tout en étant aussi sûr. Il faut encore y ajouter une prime de remboursement de 83 fr.

Les Etablissements Eiffel ont vu des cours avantageux de 555 à 560.

Les valeurs de mines sont diversement appréciées : Citons les Gold Trust à 52, les Pierrieres de Ceylan à 47, l'Hispano-Néerlandaise à 29.25. L'obligation Porto-Rico est vivement recherchée à 292.50.

Les Chemins Economiques font 449.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

UN DIMANCHE A PARIS

Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 21 septembre.

Ce train partira dans la soirée du 20 septembre.

Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 21 au 22 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de Montmorillon à Poitiers, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu,

Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sur-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 19 septembre à 6 heures du soir.

FAITS DIVERS

L'HIRONDELLE BLANCHE

Hélas ! la petite bête phénomène n'aura pas eu longtemps à endurer sa captivité. Elle vient de mourir et d'une façon tragique.

S'étant penchée hors de son nid, elle a perdu l'équilibre et, mal servie par ses ailes naissantes, la pauvre s'est tuée en tombant.

On ne parle que de ce triste accident à Grenelle où tout le monde s'intéressait à la jolie bestiole.

La petite hirondelle blanche ne mourra pas cependant complètement, car un habile empaillleur s'ingénie en ce moment à lui donner l'apparence de la vie pour qu'elle puisse figurer dignement dans une des vitrines du Muséum.

Entre Marseillais :

— Figurez-vous, mon bon, que z'ai une bonne, qu'elle est d'une distraction sans pareille.

Pour vous en donner une idée, ze l'envoie ce matin porter une lettre à la poste. Arrivée devant le bureau, qu'est-ce qu'elle fait ? au lieu de jeter ma lettre dans le trou, elle la pose sur le trottoir et se zette dans la boîte.

— Té... mon bon, ça ne m'étonne pas, car moi, z'ai vu plus fort que ça !

Dimanche dernier, z'envoie une de mes bottes à ressemeler, en faisant dire que z'étais pressé.

Le savetier, qui était en train de dézeuner vent se dépêcher tellement, qu'il coud son bifteck après ma chaussure, et qu'il mange ma semelle.

MARCHÉS

CHOLET — Marché du 13 septembre

Froment, 1^{er} qual., l'hect., 18 50. — Avoine, 7 75.

Bestiaux

Bœufs gras : amenés, 149 ; vendus, 112 ; poids, 650 ; prix, » 75. — Vaches grasses : amenées, 58 ; vendues, 54 ; poids, 450 ; prix, » 65. — Bœufs maigres : amenés, 58 ; vendus, 42. — Vaches maigres : amenées, 11 ; vendues, 8. — Taureaux : amenés, 16 ; vendus, 16. — Veaux : amenés, 3 ; vendus, 3. — Moutons : amenés, 275 ; vendus, 234. — Porcs : amenés, 101 ; vendus, 86. — Cochons de lait : amenés, 29 ; vendus, 25.

BEAUPRÉAU. — Marché du 12 septembre

Bœufs gras : amenés, 40 ; vendus, 35. — Vaches grasses : amenées, 55 ; vendues, 48. — Bœufs maigres : amenés, 12 ; vendus, 10. — Porcs : amenés, 32 ; vendus, 20.

BRISSAC, 11 septembre

Froment, le double-décaltre, 3 75. — Seigle, 2 65. — Orge, 2 50. — Avoine hiver, 1 70 ; été, 1 55. — Noix, 3 10. — Foin, la charretée (1,050 kil), 50 fr. — Paille, la charretée, 26 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Œufs, la douzaine, » 85. — Vin rouge, la barrique, 100 fr. — Vin blanc, la barrique, 130 fr.



Avis aux Chasseurs

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte

Pâtés de foie gras truffé,	Depuis 1 fr. 25 la boîte
— de faisans,	
— de grives,	
— d'alouettes de Pithiviers,	
— de bécasses,	
Rillettes de Tours,	
Civet de lièvre,	
Galantine de bœuf,	
— de jambon,	
Etc., etc., etc.	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1890

Froment-commercé, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 50	Veau	2
Métail	14 37	Mouton	2 40
Seigle	10 25	Porc	1 50
Orge	11 27	Poulets la couple	3 75
Avoine	8 50	Dindonneaux	8 50
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	24	Oies	9
Haricots rouges	24	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 95
Noix	16 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	45
Châtaignes	—	Luzerne	40
Sel les 100 kil.	15	Paille	30
Son	13	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique, 157 kilog.	10	Chauvre 1re qualité id. 2e	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	56 50	id. 3e	—
Pain 1re qual., le kil.	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 2e id. Of. 36 66	—	Charbon de terre	4 50
id. 3e id. Of. 35	—		

Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 110 à 120
Champigny	120 à 130
Varrains	105 à 115
Bourgueil	120 à 130
Restigné	110 à 120
Chinon	105 à 115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	120 à 130
Saint-Léger et environs	400 à 415
Varrains et environs	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	100 à 110
La Vienne	400 à 410
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	24

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris
Paraissant le samedi de chaque semaine
Sommaire du 13 Septembre:
TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Catastrophe à La Pallice; La nouvelle Caisse d'épargne; Beaux-Arts: La Grande Sœur; Balistique nouvelle à gaz liquéfié; Les grandes manœuvres; Les manœuvres au Japon; Chatrian. — Débuts d'Étoile, nouvelle, par Danielle d'Arthès. — Mondains et mondaines, par Étincelle. — Les départements illustrés. — Chronique du sport. — Bibliographie. — A travers les champs, par Émile Desbeaux. — Lettres sur la photographie, par G. Lumen. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille, par Layaud. — Rébus. — GRAVURES: Les bookmakers de Longchamps. — Beaux-Arts: La Grande Sœur. — Chatrian. — Hôtel de la nouvelle Caisse d'épargne postale. — L'école à feu de Fontainebleau. — Les grandes manœuvres: Attaque d'une batterie par les chasseurs à cheval. — L'Été. — Les grandes manœuvres au Japon. — Frédéric, par Marcel Prévost. — Échecs. — Rébus. — Récréations.
Abonnements: Un an, 24 fr. — Six mois, 15 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un n°, 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.
M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.
Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale 13 fr.

Sommaire du 15 Septembre 1890.

TEXTE. — Saint-Briac. — Le cardinal Newman et la crise religieuse en Angleterre. — Les cyclones. — Les représentations des Mystères à Oberammergau. — A propos de l'art culinaire et d'un examen de jeunes filles. — Le vin de Champagne et le phylloxera. — Un cas de conscience, nouvelle.
Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES
LA BELLE

Propriété de Villeneuve

Commune de Souzay,

Comprenant: Château, Dépendances, Jardins et Vignes de crus renommés.

S'adresser à M. TAVEAU, expert à Bagnaux, ou à M^e LE BARON, notaire.

Voir, pour plus de détails, les affiches apposées. (597)

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant: salon, salle à manger, six chambres à coucher, cave, cour, jardin. Service d'eau de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

CLERC

Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

VIN BRAVAIS
aux Tannates de Caféine, Cocaine et Théobromine
PRINCIPES ACTIFS DU
KOLA, COCA, GUARANA ET CACAO réunis
PRIX DE LA BOUTEILLE: 5 FRANCS
Le VIN BRAVAIS est le plus efficace des Stimulants et Stomatiques, le plus agréable des fortifiants et anti-nerveux employés en médecine, et le plus puissant des toniques connus à ce jour. (Presse Médicale et Scientifique) Gazette des Hôpitaux (1^{er} Mai 1890) L'Union Médicale (26 Avril 1890) Semaine Médicale (11 Mai 1890) Le Progrès Médical (12 Avril 1890) Bulletin Médical (30 Avril 1890) L'Hygiène Pratique (30 Mars 1890) Un Goblet-Mesure décoré, en cristal de Baccarat, servant à doser le VIN BRAVAIS, accompagne chaque bouteille.
Demandes et Renseignements: RAOUL BRAVAIS, 1, rue Chabanais, Paris



Depositaire du Vin Bravais, à SAUMUR: L. PEYRAMAURE.

A LOUER
UNE MAISON

Rue de la Grise, n° 7.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (666)

BELLE MAISON
Avec Grand Jardin

A louer pour le 1^{er} octobre prochain
A l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour la location, rue Daillé, 7, à Saumur. (695)

A VENDRE

Deux CHIENNES couchantes, bien dressées, race St-Germain, blanches et oranges.

S'adresser au garde du château de Lançon, à Brézé.

M^{me} MARTIN-DESPRÉS donne, admi- cile, des leçons de français et d'anglais.

Rue Cendrière, n° 4.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, FIEVRE, HERPES, LUPES, etc.
MÈRE DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement le travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LÉONARD, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.



M^{lle} HUTT, professeur de chant, demeure maintenant, 52, Grand'Rue, à Saumur.

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	4 40
Galantine de volailles truffée	—	2 50 et 4 25
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc.	—	2 75 et 4 50
Pâté de foie gras truffé	—	2 75 et 4 50
Mortadell de Bologne	—	4 40 et 2
Galantine de bœuf	—	4 40 et 2 25
— de jambon	—	1 50 et 2 75
Langue de bœuf	—	2 50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum: 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 23
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Limiers-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivy	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars		6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10
Montreuil-Bellay		9 40	6 57		2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr		9 59	7 18		2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains		10 11	7 27		2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)		10 16	7 32		3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat) (arrivée)		10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	
(départ)			7 25	11 25		2 52	5 20		
Nantilly (départ)			7 36	11 36		3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.) (arrivée)			7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59	11 46
(départ)			7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11	7 11 53
Vivy			8 11	12 10		3 28	5 57		
Blou			8 20	12 19		3 36	6 6		
Vernantes			8 33	12 33		3 47	6 19		
Limiers-Bouton			8 46	12 45		3 58	6 31		
Noyant-Méon			9 1	12 58	2 15	4 10	6 45	11 44	
Château-du-Loir			10 22	2 4	2 55	5 22	7 58	12 33	1 12
Chartres			2 47		5 56	9 26	12 4	3 26	4 5
Paris			5 50		7 30	11 50	2 27	5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 44	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.) (départ)	9 19	3 21	4 35		
le Vaudelnay	6 50	9 27	4 26	5 9	9 30
Montreuil (ar.) (départ)	7 2	9 39	4 40	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.) (départ)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
— (départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 45	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		8 25	8 55	12 7	3 10		7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 10		5 20
La Ménitrie	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42			6 10
Les Rosiers		7 19	10 58	12 46	3 52			6 23
St-Clément		7 26		12 53	3 59			6 32
St-Martin		7 33		12 59	4 7			6 41
Saumur ar.	3 22	7 46	11 13	1 14	4 20	5 53	6 58	10 24
— dt								